

*Périodiques non canadiens*

Je désapprouve l'attitude du cabinet. Je m'oppose aux initiatives prises de façon unilatérale par le gouvernement, avec l'appui de certains de ses députés de l'arrière-ban, sans pourparlers au préalable avec les États-Unis. Je regrette que le ministre soit absent cet après-midi, il aurait pu nous dire si le programme a fait l'objet d'entretiens avec nos amis des États-Unis. A-t-il discuté du produit qui nous viendra de la télévision en Colombie-Britannique ou dans le Sud de l'Ontario? Nous avons droit à notre part du gâteau et il faudrait qu'elle soit juste et équitable.

Chaque fois que j'ai eu affaire aux Américains, je les ai trouvés honnêtes, intelligents et très compréhensifs, et je suis certain qu'on peut faire un arrangement équitable qui nous permette de demeurer indépendants et de conserver l'estime et la confiance de nos amis. Cette attitude est de la plus haute importance, bien plus importante que l'amendement dont nous sommes saisis aujourd'hui. Il est vrai que j'ai surtout parlé de notre voisin du sud, mais nos relations avec lui pourraient se ressentir de cette mesure législative. Nous savons tous que le développement des techniques de communication a annulé toutes les distances.

Depuis quelques années, depuis cinq ans surtout, nos relations avec notre voisin du sud se sont détériorées dangereusement par suite de notre manque de considération et même de simple courtoisie, sans parler de notre refus de discuter avec lui. Le gouvernement actuel semble avoir pour politique de créer de la dissension en mettant en œuvre des décisions inopportunes et mal inspirées qui touchent directement nos amis américains. Le leadership canadien se manifestait auparavant par des négociations franches, un dialogue sincère et une conscience éclairée des intérêts de ce pays et de leurs répercussions sur les nôtres. Lorsqu'un leadership de nature tout à fait contraire a pris le pouvoir dans notre pays, les bonnes relations étroites dont tous les Canadiens tiraient avantage se refroidirent graduellement, à tel point que l'on pouvait pratiquement en venir à la conclusion ces dernières années que le premier ministre et son cabinet estimaient que notre voisin du Sud était un ennemi plutôt que le meilleur ami du Canada.

A la réflexion, cette mésentente permanente du Canada avec le gouvernement des États-Unis et ses dirigeants apparaît comme une revanche personnelle de la part du premier ministre. Il déclarait récemment à propos de sa visite à Cuba qu'il tenait à s'y rendre avant que les États-Unis fassent des instances. Il n'a pas dit pourquoi, mais je suis persuadé que les Américains se le demandent; peut-être qu'à l'occasion de son séjour en Colombie-Britannique, il serait bien avisé de se faire inviter à l'une de ces stations de télévision—peut-être KVO5—pour expliquer à nos voisins pourquoi il a fait cette déclaration.

A mon avis, un chef de gouvernement ne devrait jamais imposer à son pays ses griefs personnels et son dépit en proposant des politiques nationales tout simplement pour prouver son autorité et prendre une revanche. Si tous les hommes publics agissaient de la sorte, le pays serait dans une situation intenable et son image ne serait guère brillante. Lorsque le premier ministre et son cabinet nous donnent cet exemple, tout le monde s'en ressent de deux côtés de la frontière. Pour être un dirigeant compétent, le chef doit d'abord apprendre à être un bon disciple. Les Canadiens ne toléreront pas que leurs dirigeants quels qu'ils soient se conduisent comme des enfants capricieux.

● (1500)

En passant, ce n'est pas le moment de se renfermer sur soi; il faut s'ouvrir vers l'extérieur. Pourquoi le gouvernement et le cabinet insistent-ils pour adopter ces politiques

déraisonnables et inutiles qui nuisent à notre voisin loyal et amical du sud?

Le bill maintenant à l'étude, sans amendement, n'est qu'un exemple de plus de décision prise sans réflexion préalable, examen ni discussion. Je crois que si le parrain du bill s'était rendu chez notre voisin du sud pour discuter du problème, nous ne perdriions pas tout ce temps à le débattre. Au contraire, il l'a présenté à l'improviste et il estime qu'il doit être adopté sans tenir compte de ses conséquences au Canada ou aux États-Unis.

Combien de temps le gouvernement actuel croit-il pouvoir continuer d'imposer ce genre de mesure législative par la force en s'attendant que notre voisin présentera l'autre joue? Si la situation était inverse, on verrait les ministres du cabinet d'en face protester dans le monde entier, comme un enfant trop douillet, qui, tombé par sa propre maladresse, essaie d'en accuser une personne très éloignée du lieu de sa chute. J'entends d'ici toutes les lamentations sur ce que nous avons fait pour les États-Unis et toutes les inventions de l'anti-américanisme à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'Amérique du Nord.

Si le Canada veut se faire des ennemis, pourquoi ne choisit-il pas un pays qui est opposé à notre mode de vie, qui ne croit pas dans les libertés fondamentales ni dans les droits de la personne? Dieu sait comme le monde regorge de pays vivant sous la dictature. J'espère que nous pourrions encore maintenir notre amitié avec les pays qui pensent et agissent comme nous. Le Canada a besoin de l'amitié des États-Unis et de ses citoyens, et les Canadiens la désirent.

La bienveillance, la compréhension entre les Canadiens et leurs voisins du Sud est constante et profonde. Ils ne pensent même pas à la frontière. Il ne peut y avoir de frontière lorsqu'il s'agit d'amitié, de collaboration, d'admiration et de communications entre êtres humains. J'oserais même dire que les relations entre les Maritimes et la Nouvelle-Angleterre, entre l'Ontario et le centre des États-Unis, entre les provinces des Prairies et les états du Dakota, entre la Colombie-Britannique et Washington, sont plus loyales et plus étroites que les liens entre les diverses régions de notre propre pays, tout simplement parce que les deux tiers de notre population vit à moins de 300 milles de la frontière américaine. Les États-Unis peuvent se passer de nous, mais nous saurions mal nous passer d'eux, aussi longtemps que nous aurons 4,000 à 5,000 milles de frontière sans défense.

Alors pourquoi le secrétaire d'État (M. Faulkner) ou un autre a-t-il eu l'idée géniale du bill C-58, et pris des mesures qui ne peuvent que miner encore davantage la confiance que les États-Unis pourraient avoir envers le gouvernement canadien. Ce projet de loi arbitraire ainsi que les mauvais programmes agricoles du Canada appliqués sur l'inspiration du moment, nous incitent vivement à nous poser la question suivante: les États-Unis peuvent-ils faire confiance au Canada, compte tenu des politiques restrictives qu'il adopte par moments, apparemment selon le bon plaisir d'un gouvernement qui fait fi de nos liens historiques avec les États-Unis et de la force que nous procurer automatiquement des frontières communes avec ce pays? Le nombre d'habitants, la production et les ressources de ce pays sont environ dix fois plus élevés qu'au Canada. Il en va de même, et c'est regrettable, de la qualité des relations publiques, des politiques internationales, de la fraternité et de la loyauté.